

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 056-215601097-20260921-2026_06-DE

L'an deux mil vingt-six, le 18 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LAUZACH, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. LE PENHUIZIC, Maire de LAUZACH.

Date de convocation du conseil municipal : jeudi 3 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 14

Présents : Mr LE PENHUIZIC, Mr COLLOMB (arrivé à 19h25), Mme EON, Mr RETIF, Mme LE GOUHINEC, Mr BARBANT, Mme MORISE, Mr LASSAY (arrivé 19h10), Mr LAYEC, Mme DUBOS, Mme COINTARD, Mr LEGAL, Mme LE BERRE (arrivée 19h05), Mme ROUSSELLE.

Absent excusé : Mr DUPARD.

Secrétaire de séance : Mme EON

2026-06 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 : BUDGET Commune

Rapporteur : P. LE PENHUIZIC

Section de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement du budget principal totalise 1 426 740,77 €.

1- Les recettes de fonctionnement :

Dans le détail, ces recettes sont constituées des postes suivants :

- Dotations, Subventions et participations

L'ensemble est estimé à 208 687,00 €.

- Impôts et taxes

Avec une augmentation des taux en 2026, le produit de contributions directes 2026 est estimé à 516 802 €, compte tenu des facteurs d'évolution des bases imposable physique (constructions nouvelles et extensions de construction) et de la revalorisation des valeurs locatives cadastrales.

L'attribution de compensation est inscrite à 273 000€ et le fond départemental des droits de mutation à titres onéreux pour les communes de - 5000 habitants de 25 000 €.

- Atténuations de charges

Un montant de 1500 € est inscrit au titre de remboursement d'arrêt maladie d'agents titulaires par la CIGAC.

- Autres ressources : produits de services, autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante sont estimés à 87 900 €. Ils comprennent essentiellement les redevances et droits des services périscolaires.

2- Les dépenses de fonctionnement :

Elles sont budgétées à hauteur de 1 426 740,77 €. Les différents postes sont détaillés ci-après.

- Les charges à caractères général : elles augmentent en 2026 avec un crédit de 612 893, 20€.
- Les charges de personnel : elles sont estimées à 560 842,00 € en 2026.

- Les autres charges de gestion courante : ces charges sont estimées les indemnités des élus, les cotisations sociales dues sur ces associations et aux écoles.
- Les charges financières : les charges financières ont été calculées à 25 000 € sur a base des tableaux d'investissement des prêts contractés par la commune.

Section d'investissement :

1- Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement du budget commune totalisent 2 039 403,98 €, comme suit :

- La dotation du FCTVA est estimée à 19 826 €.
- L'estimation de la taxe d'aménagement est proposée à 9 400 €.
- Les subventions sur les dépenses d'investissement sont estimées à 292 000€ (notamment avec la DETR pour l'aménagement du bourg pour 127 000€, 90 000€ pour la restauration de l'étang).

2- Les dépenses d'investissement

Les dépenses de remboursement du capital des emprunts est prévues à 137 000€, elles ont été calculées sur la base des tableaux d'amortissement des prêts contractés par la commune.

27 000 € sont prévus pour les aménagements de la fibre optique.

Pour les immobilisations corporelles au chapitre 21, les dépenses sont estimées à 898 000€ TTC. Les investissements concernent essentiellement l'aménagement du bourg pour 850 000€.

Pour les immobilisation en cours au chapitre 23, les dépenses sont estimées 882 000 € : restauration de l'étang.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2026 de la commune arrêté comme suit :

	Dépenses en TTC	Recettes en TTC
Fonctionnement	1 426 740,77 €	1 426 740,77 €
Investissement	2 039 403,98 €	2 039 403,98 €

Monsieur LE PENHUIZIC,

Maire

Madame EON,

Secrétaire